

**Le 3^e contingent
de la Garde
nationale
regagne
Nouakchott**

Lire page 2

HORIZONS

**Fin de la 6^e
édition du
festival
culturel du Tiris
Zemmour**

Lire page 5

◆ QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION ◆

N° 6956 DU LUNDI 13 FEVRIER 2017

◆ PRIX : 200 UM ◆

Mauritanie-Irak

Le Président de la République adresse un message à son homologue irakien



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président en exercice du Conseil de la Ligue des Etats arabes, a adressé un message à Son Excellence Fouad Maassoum, Président de la République d'Irak. Le message a été remis, dimanche, au cours d'une audience accordée à l'ambassadeur de la Mauritanie en Irak, SEM. Sidaty Ould Cheikh Ould Ahmed Aicha, par le Président irakien qui a exprimé, à cette occasion, ses remerciements au Président de la République pour cet important message et pour tout ce qu'il entreprend au service de la sécurité et de la paix internationales. Son Excellence Fouad Maassoum a également fait part du souci permanent de l'Irak de développer d'excellentes relations avec notre pays et de renforcer la coopération dans tous les domaines par le biais de la commission mixte irako-mauritanienne. **Lire page 3**

Au nom du Président de la République, Le ministre des Affaires étrangères expose, devant la 11^e Conférence du Parlement arabe, les efforts de la Mauritanie pour impulser l'action arabe commune



Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Dr. Isselkou Ould Ahmed Izidbih, a prononcé, au nom du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président en exercice du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau du Sommet, un important discours devant la 11^e Conférence du Parlement arabe et des présidents des Conseils arabes et des Parlements arabes dont les travaux ont démarré, samedi, au Caire. Le ministre a indiqué que cette session se tient après la tenue de la 27^e session du Sommet de Nouakchott dont les travaux ont été couronnés par d'importantes résolutions traitant de l'ensemble des questions arabes avec, à leur tête, la question centrale palestinienne. **Lire page 3**

Le Président de la République félicite son homologue iranien

Le ministre de l'Equipement visite le Port Tanit et l'ENER



Le ministre de l'Equipement et des Transports, M. Seyidna Ali Ould Mohamed Khouna, a visité, vendredi le chantier de construction du Port Tanit pour la pêche côtière. Sur place, le ministre s'est enquis du niveau d'avancement des travaux de construction de cette infrastructure et les difficultés que rencontrent les responsables du projet.

Le ministre a également visité, vendredi, l'Etablissement National de l'Entretien Routier (ENER). **Lire page 4**

Trarza:

Clôture de l'atelier sur la SNCAPP



L'atelier autour de la Stratégie Nationale de la Croissance accélérée et de la Prospérité Partagée (SNCAPP) a clôturé samedi dernier ses travaux, à Rosso. Dans un mot prononcé à cette occasion, le wali du Trarza, M. Sall Seydou Alhoussein, a loué l'importance de cet atelier qui vise à impulser le développement local et à rehausser le niveau de vie des populations sur les 15 prochaines années dans le cadre de la SNCAPP. **Lire page 4**

Syndicat des journalistes Formation sur la sécurité professionnelle

P5

Le 3^e contingent de la Garde nationale regagne Nouakchott

Le troisième contingent de la Garde nationale, composé de 11 officiers, 43 sous-officiers et 95 gardes a regagné Nouakchott, dimanche soir, en provenance de la République de Côte d'Ivoire après avoir participé à la force des Nations Unies de maintien de la Paix dans ce pays.

Le contingent a été accueilli à son arrivée à l'Aéroport International de Nouakchott-Oumtounsi par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Ahmedou Ould Abdalla, et le Chef d'Etat-major de la Garde nationale, le général Mesgharou Ould Sidi.

Dans une déclaration à l'AMI, le lieutenant-colonel Sidi Mahmoud Ould Taleb, commandant du Groupement de Commandement et des Services (GCS) a indiqué que la mise sur pied des unités de police travaillant dans le cadre de la mission de paix onusienne date de 2014 et ce contingent est le troisième dans le cadre de ce partenariat entre la Mauritanie et les Nations



Unies.

Il a ajouté que ce contingent œuvrait à la sécurité des personnes, des biens et à la sécurisation des équipements des Nations Unies comme il apportait un appui dans d'autres domaines, louant son succès dans ces différentes missions. Une réussite, dit-il, qui fait de la Mauritanie un exemple à suivre dans la zone. La cérémonie d'accueil s'est déroulée en présence des chefs de bureaux de l'Etat-major de la Garde nationale.

Le ministre des Finances se rend à Dubaï

Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Moctar Oud Diay, a quitté Nouakchott, vendredi, pour se rendre à Dubaï (Emirats Arabes Unis) afin de prendre part aux réunions des ministres arabes des Finances, au Sommet mondial des Gouvernements et au Forum des Finances publiques des pays arabes qui se tiennent dans la période du 12 au 14 février 2017 dans cette ville. Au cours de cette visite, le ministre tiendra une séance de travail avec le directeur général du Fonds d'Abu Dhabi au siège de cette institution à Abu Dhabi. Le ministre se rendra ensuite en Italie pour participer aux réunions du conseil des gouverneurs du Fonds International du Développement Agricole prévues les 14 et 15 février 2017 à Rome.

Départ de la ministre de la Fonction publique

La ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Modernisation de l'Administration, Dr. Coumba Ba, a quitté Nouakchott vendredi après-midi, pour Dubaï pour participer à la 5^e session du Sommet mondial des Gouvernements du monde prévue du 12 au 14 février 2017. La ministre est accompagnée, au cours de ce voyage, par M. Brahim Ould Messaoud, conseiller chargé de la Fonction publique.

Le ministre de l'Education nationale reçoit le représentant de la Banque mondiale



Le ministre de l'Education nationale, M. Isselmou Ould Sid El Moctar, a reçu en audience, vendredi à Nouakchott, le représentant de la Banque mondiale en Mauritanie, M. Laurent Msellati. Les entretiens ont abordé les relations de coopération existant entre la Mauritanie et cette institution financière internationale et les moyens de les renforcer, notamment dans le domaine de l'éducation. La Banque Mondiale, dans le cadre du plan décennal de développement du secteur de l'Education, intervient au niveau de l'appui à l'enseignement à travers le Projet d'Appui à l'Education de base. Ce projet vise l'élargissement de l'accès au premier cycle de l'enseignement secondaire à travers la construction de collèges dans les zones prioritaires pour la scolarisation des filles afin de rapprocher les services éducatifs des citoyens qui ont des difficultés pour se déplacer vers les villes pour la scolarisation de leurs enfants. L'audience s'est déroulée en présence de la directrice des Stratégies, de la Planification, de la Coopération et de la Programmation, Mme Oum Selemeta Mint Cheikh et de M. Mohamed Ould Ahmed Tolba, responsable de département à la représentation de la Banque Mondiale à Nouakchott.

Nom de l'Autorité contractante:
Ministère de l'Agriculture/PDDO
Adresse: MA: Tél: 45257475

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Appel d'Offre National N° :31/CPMP/SRIPDDO/MN2016

Date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres: 01/09/2016

Dénomination du marché: fourniture et installation de 45 kits de pompage solaire en Assaba et aux deux Hodhs (lot3)

Nombre d'offres reçues: 09

Date d'ouverture des offres: 04/10/2016

Nom et adresse de l'attributaire provisoire: Ets Med El Hafedh O. Ahmed Nuh, NIF: 10600166, adresse: Avenue Moctar Ould Daddah N° 406R T.Zeina BP : 30002 Tél: 22663353 E-mail: habdoulyz@yahoo.fr Nouakchott- Mauritanie

Montant de l'offre retenue provisoirement: 53775000 MRO HTT avec un crédit d'impôt de 11 788 780 MRO qui sera corrigé par la Commission Fiscale/MEF

Délai d'exécution: 60 jours

La publication du présent avis est effectuée en application des Articles 41 et 42 du Code des Marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 53 dudit Code.

L'Autorité contractante doit procéder à la publication de cet avis, immédiatement après l'approbation de l'attribution.

Nktt le 02/02/2017.

La PRMP/CPMP/SR
Yacoub Ould HAIBELTY

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION: Sidi Mohamed Ould Bouna

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Maarouf Ould Oudaa

RÉDACTEUR EN CHEF : Baba Dianfa Traoré

RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : Elhadrami Ould Ahmedou

TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE

ACTUALITE

Mauritanie-Irak

Le Président de la République adresse un message à son homologue irakien



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président en exercice du Conseil de la Ligue des Etats arabes, a adressé un message à Son Excellence Fouad Maassoum, Président de la République d'Irak. Le message a été remis, dimanche, au cours d'une audience accordée à l'ambassadeur de la Mauritanie en Irak, SEM. Sidaty Ould Cheikh Ould Ahmed Aicha, par le Président irakien qui a exprimé, à cette occasion, ses remerciements au Président de la République pour cet important message et pour tout ce qu'il entreprend au service de la sécurité et de la paix internationales. Son Excellence Fouad Maassoum a également fait part du souci permanent de l'Irak de développer d'excellentes relations avec notre pays et de renforcer la coopération dans tous les domaines par le biais de la commission mixte irako-mauritanienne.

De son côté, l'ambassadeur de Mauritanie a réitéré la volonté de la Mauritanie à renforcer les relations bilatérales et à élargir les perspectives de la coopération dans tous les domaines dans l'intérêt supérieur des deux peuples frères ainsi que le soutien de l'Irak frère dans le cadre de la défense par la Mauritanie des questions arabes sur la scène internationale durant sa présidence du Conseil de la Ligue des Etats arabes.

L'ambassadeur a informé le président irakien des efforts entrepris par le Président de la République pour résoudre les dissensions entre frères en Libye et en Gambie, notant le succès de ces efforts de médiation, notamment en Gambie.

Le Président de la République félicite son homologue iranien

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a adressé, vendredi, le message de félicitations qui suit à Son Excellence Monsieur Hassan Rohani, Président de la République Islamique d'Iran, à l'occasion de la fête nationale de son pays:

"Excellence et cher frère,

A l'occasion de la célébration de la fête nationale de la République Islamique d'Iran, il m'est agréable de vous exprimer mes chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs vœux de santé et de bonheur

pour votre Excellence, de progrès et de prospérité pour le peuple iranien frère.

C'est également l'occasion de vous réitérer notre volonté de poursuivre les efforts pour renforcer les relations de coopération existant entre nos deux pays pour servir les intérêts communs de nos deux peuples frères.

Veillez agréer, Excellence et cher frère, l'expression de ma haute considération.

Votre frère: **Mohamed Ould Abdel Aziz**".

Départ du président de l'Assemblée nationale pour New York

Le président de l'Assemblée nationale, M. Mohamed Ould Boilil, a quitté Nouakchott, vendredi pour New York pour représenter la Mauritanie, du 13 au 14 février 2017, aux réunions de l'Union Internationale des Parlements consacrées à la revue des questions intéressant l'environnement et en particulier la préservation de l'environnement des océans. Le président de l'Assemblée nationale est accompagné par son chargé de mission, M. Mohamed Ould Brahim.



Au nom du Président de la République, Le ministre des Affaires étrangères expose, devant la 11^e Conférence du Parlement arabe, les efforts de la Mauritanie pour impulser l'action arabe commune

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Dr. Isselkou Ould Ahmed Izidbih, a prononcé, au nom du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président en exercice du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau du Sommet, un important discours devant la 11^e Conférence du Parlement arabe et des présidents des Conseils arabes et des Parlements arabes dont les travaux ont démarré, samedi, au Caire.

Ci-après la traduction de cette allocution:

"Monsieur le Président du Parlement arabe

Monsieur le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Messieurs les Présidents des Parlements et Conseils arabes, Messieurs les membres du Parlement arabe, Mesdames, Messieurs,

Le Président de la République Islamique de Mauritanie, Son Excellence Mohamed Ould Abdel Aziz, Président en exercice du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau du Sommet, m'a fait l'honneur de me déléguer pour m'adresser, en son nom, à votre auguste assemblée et m'a chargé de vous transmettre ses salutations distinguées et ses vœux de succès pour les travaux de la deuxième session du Parlement arabe et des présidents arabes

Cette session constitue pour moi, en toute franchise, une source de fierté et de satisfaction, au moment où je m'adresse à cette auguste assemblée de parlementaires arabes unis par cette institution considérée, à juste titre, comme étant l'une des plus importantes de l'action arabe commune.

Mesdames, Messieurs,

Cette session se tient après la tenue de la 27^e session du Sommet de Nouakchott dont les travaux ont été couronnés par d'importantes résolutions traitant de l'ensemble des questions arabes avec, à leur tête, la question centrale palestinienne que la Déclaration de Nouakchott a appelée à soutenir politiquement, matériellement et moralement en vue de renforcer la résistance du peuple palestinien face à l'occupation israélienne tout en réaffirmant la position arabe prônant le choix d'une paix juste, globale et durable basée sur la fin de l'occupation israélienne de l'ensemble des terres palestiniennes et arabes occupées, sur le retrait aux frontières du 4 juin 1967 et la création d'un Etat palestinien avec pour capitale El Qods Est.

L'adoption récente par le Conseil de



sécurité des Nations Unies de la résolution 2334 relative à l'illégalité des colonies et leur considération comme étant une violation du droit international est le fruit de la lutte permanente du peuple palestinien et de l'action arabe commune.

Ceci est de nature à nous encourager davantage à la poursuite de l'action en vue de mobiliser plus de soutiens à notre question centrale première.

Mesdames, Messieurs

Les événements que connaît notre région arabe, nous exhortent à travailler à la préservation de la sécurité nationale arabe, à l'enracinement de la culture de la paix civile, à la résolution des crises arabes à travers les ententes arabes, la primauté du dialogue et les solutions à l'amiable. Il importe aussi de travailler à relever les défis du développement, à promouvoir les sociétés arabes, à ancrer les valeurs de la démocratie, de la justice et de l'égalité, à élargir la sphère de la participation de la femme, à soutenir les jeunes afin d'exploiter leurs capacités pour le développement, à donner à la culture la place adéquate en sa qualité de levier principal du développement et outil de la promotion du niveau intellectuel de la société pour faire face aux handicaps du travail des institutions politiques ainsi que le renforcement de la fraternité arabe et le rejet de l'intolérance et de tout ce qui est de nature à susciter les conflits sectaires ou idéologiques.

Dans ce sens, nous exhortons nos frères en Syrie, au Yémen, en Libye et en Somalie à adopter le dialogue comme approche pour parvenir à des solutions politiques basées sur la préservation de l'unité des pays et leur indépendance et sur le respect de la dignité des peuples et de leurs aspirations légitimes à la liberté et à la démocratie.

Nous réaffirmons également notre conviction de la nécessité de rétablir la Ligue des Etats arabes dans son rôle naturel dans la résolution des crises et d'assumer ses responsabilités complètes pour dynamiser les questions posées au niveau arabe. Cela n'est évidemment possible que par l'unification des positions.

Mesdames, Messieurs;

Le terrorisme, la violence et les autres formes de crime organisé sont les principaux phénomènes qui menacent le monde aujourd'hui et notre

région subit une grande part de cette menace. Il s'agit d'un constat qui exige de nous de mettre en place des approches modernes et globales pour la préservation de notre sécurité nationale et qui rend aussi nécessaire le développe-

ment des mécanismes de la coopération régionale et internationale.

Le renforcement de la coopération avec les groupements régionaux est considéré comme étant un socle puissant et une dimension stratégique importante. C'est dans ce sens que la Mauritanie a adopté une politique efficace pour lutter contre le terrorisme en élaborant une stratégie nationale globale comme elle a œuvré à consolider la coopération bilatérale, régionale et internationale. Elle a notamment adhéré à un partenariat régional réussi qui a abouti à la création du G5-Sahel qui a pour siège permanent Nouakchott au même moment où elle joue son rôle pleinement au sein des 11 pays du processus de Nouakchott.

Monsieur le Président, Messieurs,

La République islamique de Mauritanie a œuvré durant sa présidence du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau du Sommet à poser les questions arabes sur les scènes internationales et à les défendre tout comme elle ne ménage aucun effort pour impulser l'action arabe commune dans l'intérêt des nos aspirations légitimes. Nous comptons sur le rôle vital que joue le Parlement arabe dans tous les domaines diplomatiques, économiques et sociaux et dans la sécurité nationale.

Dans le but de faire rapprocher la Ligue des préoccupations de la rue arabe, nous réfléchissons à la possibilité de créer des associations et des clubs dans chaque ville arabe pour faire connaître le rôle prépondérant de la Ligue dans la promotion de la culture, de la sécurité et de la paix civiles. Avant de terminer mon propos, je voudrais vous exprimer ma très haute estime pour la visite effectuée récemment par une délégation de votre auguste institution conduite par le président du Parlement arabe, Dr Mechaal Ben Vehem Esselemi, qui a été l'occasion de concertations constructives.

Et pour conclure, je vous réitère, au nom de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République Islamique de Mauritanie, Président en exercice du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau du Sommet, nos félicitations et souhaite plein succès aux travaux de votre session et l'atteinte des objectifs et des résultats auxquels nous aspirons.

Je vous remercie".

Le ministre de l'Équipement visite le Port Tanit et l'ENER



Le ministre de l'Équipement et des Transports, M. Seyidna Ali Ould Mohamed Khouna, a visité, vendredi le chantier de construction du Port Tanit pour la pêche côtière. Sur place, le ministre s'est enquis du niveau d'avancement des travaux de construction de cette infrastructure et les difficultés que rencontrent les responsables du projet.

Le projet compte une station d'épuration des eaux salées, un marché au poisson, une station électrique, une usine de glace et des locaux administratifs.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par une société chinoise pour un financement de l'ordre de 16 milliards d'Ouguiyas sur fonds propres de l'Etat.

Le ministre a également visité, vendredi, l'Établissement National de l'Entretien Routier (ENER).

Au cours de cette visite, le ministre, accompagné de ses principaux collaborateurs, a fait le tour de l'établissement et suivi un exposé présenté par son directeur général, M. Wone Ousmane.

Au cours d'une réunion tenue avec le staff de l'entreprise, le ministre a souligné l'importance des missions qui lui sont confiées pour créer un réseau routier apte à relier les villes entre elles et à désenclaver de nombreux regroupements ruraux.

Il a insisté sur la nécessité de faire prévaloir la responsabilité et la persévérance au travail pour réaliser les travaux confiés à l'ENER conformément aux cahiers des charges.

La société a participé, au cours des dernières années, à la réalisation et à la maintenance de milliers de kilomètres sur l'ensemble du territoire national et à Nouakchott en particulier.

Le ministre des Pêches reçoit l'ambassadeur de l'UE



Le ministre des Pêches et de l'Économie maritime, M. Nany Ould Chrougga, a reçu en audience, vendredi matin à Nouakchott, SEM, Jose Antonio Sabadell, ambassadeur chef de Délégation de l'Union Européenne en Mauritanie accompagné de certains de ses collaborateurs.

Les entretiens étaient axés sur le renforcement de la coopération entre la Mauritanie et l'UE, notamment dans le domaine des pêches.

Au cours de l'entrevue, les deux parties ont aussi passé en revue le processus de cette coopération, notamment les projets financés par l'Union Européenne dans le secteur des pêches et de l'économie maritime.

Il convient de noter que l'UE est un partenaire vital dans le domaine du développement du secteur des pêches depuis 1987 selon les termes de la convention signée à cet effet et qui est renouvelée périodiquement suivant un protocole d'accord.

L'audience s'est déroulée en présence de M. Mohamed El Hafedh Ould Ejjwone, directeur de la Programmation et de la Coopération au ministère.

La ministre de l'Agriculture reçoit une mission de l'AFD

La ministre de l'Agriculture, Mme Lemina Mint El Kotob Ould Momma, a reçu en audience, vendredi, à Nouakchott, une mission de l'Agence Française de Développement (AFD) conduite par M. Lionel Yondo, directeur de l'AFD à Nouakchott.

L'entrevue a été l'occasion d'aborder l'étude du projet d'aménagement de 16 périmètres ruraux dans la wilaya du Gorgol et 6 autres au Guidimagha pour une superficie globale de 1600 hectares en plus de l'étude de réfection de 6 postes de commande de l'eau destinée à la culture de décrue à Maghama.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur général de la Société Nationale de Développement rural (SONADER), M. Issa Ould Talhata.



La ministre de l'Habitat reçoit une mission de l'AFD



La ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, Mme Amal Mint Maouloud, a reçu en audience, vendredi à Nouakchott, une mission de l'Agence Française de Développement (AFD) conduite par M. Lionel Yondo, directeur de l'AFD à Nouakchott.

L'audience a abordé les différents aspects de la coopération existant entre la Mauritanie et l'Agence et les moyens de les renforcer notamment dans les domaines relevant du département.

Trarza:

Clôture d'un atelier sur la SNCAPP

L'atelier autour de la Stratégie Nationale de la Croissance Accélérée et de la Prospérité Partagée (SNCAPP) a clôturé ses travaux, samedi dernier à Rosso.

Dans un mot prononcé à cette occasion, le wali du Trarza, M. Sall Seydou Alhousseinou, a loué l'importance de cet atelier qui vise à impulser le développement local et à rehausser le niveau de vie des populations sur les 15 prochaines années dans le cadre de la SNCAPP. Il a indiqué que cette stratégie va aider à l'amélioration du niveau de vie des populations dans les différents domaines économiques et sociaux, conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz.

A la fin de cet atelier de deux jours, les participants ont écouté les recommandations du rapport final pour l'esquisse du plan d'action



prioritaire 2016-2020.

Les participants s'étaient répartis en deux groupes. Le premier a planché sur le thème de la bonne gouvernance, tandis que le deuxième s'est intéressé au développement des ressources humaines et à l'accès aux services de base.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du directeur des Politiques et des Stratégies de Développement, de plusieurs responsables du ministère de l'Économie et des Finances et des autorités administratives et sécuritaires de la wilaya du Trarza.

Départ des ministres de l'Énergie et de l'Équipement

Les ministres du Pétrole, de l'Énergie et des Mines, président en exercice de la 69^e session ordinaire de l'OMVS, Dr. Mohamed Abdel Vettah et de l'Équipement et des Transports, M. Seyidna Ali Ould Mohamed Khouna, ont quitté Nouakchott, samedi matin, pour Dakar.

Les deux ministres représenteront la Mauritanie aux réunions de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) prévues les 12 et 13 février 2017 dans la capitale sénégalaise.

Départ du ministre de l'Enseignement supérieur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Dr. Sidi Ould Salem, a quitté Nouakchott, vendredi, à destination de Dubaï (Émirats Arabes Unis), pour représenter la Mauritanie à la 5^e session du Sommet mondial des Gouvernements du monde prévue du 12 au 14 février 2017.

ACTUALITE

L'ambassadeur d'Iran à Nouakchott loue le niveau des relations mauritano-iraniennes

L'ambassadeur de la République Islamique d'Iran, SEM. Mohamed Oumrani, a loué le niveau des relations de coopération existant entre la Mauritanie et l'Iran et les intérêts mutuels entre les deux pays qui sous-tendent cette coopération.

L'ambassadeur intervenait lors d'une cérémonie organisée, vendredi soir à Nouakchott, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, en présence de Dr. Mohamed Ould Abdel Vettah, ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération par intérim.

Le diplomate iranien a ajouté que les relations irano-mauritaniennes se renforcent et se développent continuellement grâce à la volonté politique des dirigeants des deux pays Dr. Hassan Rohani et le Président Mohamed Ould Abdel Aziz. SEM. Mohamed Oumrani a adressé ses félicitations au Président de la République, au gouvernement et au peuple mauritaniens pour les éclatantes réalisations et pour le rôle actif que la Mauritanie a joué sous la direction du Président Mohamed Ould Abdel Aziz dans le cadre de la lutte



contre le terrorisme et l'extrémisme dans la sous région, dans la construction de l'Union Africaine et dans l'accueil réussi du Sommet de la Ligue Arabe en plus des autres efforts diplomatiques qui ont permis au pays de reconquérir son rôle historique actif dans son environnement régional, arabo-musulman et international. Il a indiqué que ces réalisations se sont illustrées tout récemment par l'efficacité de la médiation du Président de la République en Gambie

évitant ainsi l'effusion de sang, permettant la victoire de la paix et épargnant à la sous région les malheurs des guerres et des tueries intestines. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Ahmed Mahmoud Ould Soueid' Ahmed, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, de M. Ba Samba, directeur de la Coopération internationale et de M. Ali Ould Mohamed, directeur adjoint du Protocole au même ministère.

Fin de la 6^e édition du festival culturel du Tiris Zemmour

La 6^e édition du festival culturel du Tiris Zemmour a pris fin vendredi soir, dans la moughataa de Bir Moghreïn.

A cette occasion, le wali du Tiris Zemmour, M. Isselmou Ould Sidi, a félicité les troupes des trois moughataas de la wilaya, soulignant la place qu'occupe la moughataa de Bir Moghreïn auprès des hautes autorités du pays et cela est illustré, précise-t-il, par le développement économique qu'elle connaît après plusieurs décennies de négligence. Il a ajouté qu'il revient à la jeunesse de capitaliser l'attention particulière que lui accorde le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, pour servir le pays

et œuvrer à son développement, appelant tout le monde à la nécessité de contribuer à la préservation de la sécurité et à s'éloigner de tout ce qui est de nature à nuire à la stabilité du pays. Il a indiqué que les festivals culturels sont des espaces d'échanges de talents, de savoir et d'expériences, annonçant par la même occasion que la prochaine édition aura lieu à F'Dérik. Pour leur part, les troupes culturelles et artistiques participantes ont exprimé leur satisfaction pour ce festival et pour son organisation tournante.

Les activités de cette sixième édition ont comporté des pavillons consacrés à l'artisanat et aux jeux traditionnels. Les troupes gagnantes ont,

quant à elles, eu droit à de précieux prix.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du hakem de Bir Moghreïn, des autorités administratives et sécuritaires de la wilaya, des élus locaux et d'un public nombreux. Rappelons que les festivités de cette semaine culturelle avaient débuté, jeudi soir à Bir Moghreïn sous le thème: "Nous jeunes, main dans la main, pour la sécurité et le développement".

Trois équipes issues des moughataas de la wilaya ont participé à la manifestation dont le programme comportait la lecture du Coran, du football, du folklore, des jeux traditionnels et de la poésie.

Syndicat des journalistes

Formation sur la sécurité professionnelle

Le Syndicat des Journalistes Mauritaniens a organisé, dimanche, avec la collaboration de l'Union Internationale des Journalistes (UIJ), une session de formation sur la sécurité professionnelle au profit d'une vingtaine de journalistes.

Cette formation, qui dure trois jours, entre dans le cadre des activités du syndicat pour renforcer les capacités des journalistes et de les sensibiliser sur les conduites à tenir dans les zones de conflits.

Le programme de la session comporte des conférences traitant, entre autres, de la planification, de la protection personnelle, de la sécurité du voyage, de la prudence lors des émeutes et de la prise de conscience du danger des armes.

A cette occasion, le président du Syndicat des Journalistes, M. Ahmed Salem Ould Moctar Salem, a indiqué que la sécurité professionnelle pose une grande problématique



et que la couverture médiatique nécessite la connaissance de conduites professionnelles pour éviter l'exposition aux risques.

Il a insisté sur l'importance des thèmes et conférences qui seront présentés durant cette session par des formateurs compétents et expérimentés.

Il a enfin remercié le ministère des Relations avec le Parlement et la Société civile pour le respect des engagements dans le domaine de la protection des journalistes et l'Union Internationale des Journalistes pour le partenariat constructif existant entre les deux institutions.

Départ du ministre de l'Emploi

Le ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication, M. Dia Moctar Malal, a quitté Nouakchott, samedi soir, à destination d'Alger pour prendre part, ce lundi, à la conférence africaine sur la gouvernance de l'Internet organisée par le ministère algérien de l'Information et de la Communication.

Retour du ministre de la Culture

Le ministre de la Culture et de l'Artisanat, porte-parole du gouvernement, Dr. Mohamed Lemine Ould Cheikh, a regagné Nouakchott, samedi, en provenance de Tunis après avoir pris part à la réunion des ministres de la Culture des pays du Groupe 5+5. La rencontre, qui se tient pour la première fois, a permis l'étude des différentes formes proposées afin d'encourager les politiques et initiatives culturelles susceptibles de consolider, au plan mondial, les valeurs de tolérance, de solidarité, de paix et de liberté d'expression et d'innovation afin de favoriser le rapprochement entre les peuples et contribuer à la lutte contre toutes les manifestations de l'extrémisme.

Dans son intervention pour l'occasion, le ministre a mis en exergue les efforts déployés par la Mauritanie dans le domaine culturel.

Au cours de ce voyage, le ministre était accompagné par M. Nami Mohamed Kaber Salihi, conservateur national du Patrimoine.

Retour de la ministre déléguée



La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération chargée des Affaires maghrébines, africaines et des Mauritaniens de l'Etranger, Mme Khadijetou M'Bareck Fall, a regagné Nouakchott, samedi après-midi, en provenance de Bamako où elle a représenté la Mauritanie à la réunion de haut niveau du Comité de suivi de l'accord de paix et la réconciliation qui s'est tenue dimanche dans la capitale malienne avec la participation des ministres des Affaires étrangères des pays de la médiation internationale. Cette réunion élargie aux leaders des mouvements de l'Azawad signataires de l'accord de paix du 20 juin 2015 et aux membres du gouvernement malien concernés par la mise en oeuvre de cet accord a examiné les voies et moyens d'accélérer le retour de la paix et la réconciliation dans la région du Nord Mali. Au cours de cette mission, la ministre était accompagnée par SEM. Mohamed Ould Mekehalla, ambassadeur de Mauritanie au Mali et M. Mohamed Saleck Ould Ahmed Banemou, directeur de la Communication au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.

Congrès constitutif du parti "Koutel El Mouritaniye"



Le parti "Koutel El Mouritaniye" a organisé, samedi soir à l'ancienne maison des jeunes de Nouakchott, son congrès constitutif sous le slogan "Un programme complet et des compétences jeunes au service du pays". A cette occasion, le président du parti, M. Ali Abdallah, a souligné que sa formation politique adopte le centrisme dans les idées et la modération dans l'approche. Il a exprimé la disponibilité du parti à participer à toute action qui va dans le sens de la construction du pays et considéré que le dialogue est la meilleure voie

pour surmonter les contradictions politiques. Il a indiqué que parmi les priorités de sa formation politique figurent en bonne place le renforcement de l'unité nationale à travers la valorisation du patrimoine islamique et géographique et la cohabitation pacifique, considérant que la diversité constitue une source de force et de richesse.

Plusieurs intervenants ont pris la parole pour louer les objectifs du parti appelant à leur concrétisation le plus rapidement sur le terrain.

Actualité scientifique

5 fruits et légumes par jour : slogan ou science ?

Lors de l'édition 2017 des Journées européennes de la Société française de cardiologie, le Dr François Paillard, cardiologue, a présenté une synthèse des études concernant l'impact de la consommation de viande et de légumes sur la santé cardiovasculaire. La nutrition s'est largement installée au sein du monde de la cardiologie, comme en atteste l'atelier commun entre la Société française de nutrition et la Société française de cardiologie (SFC) qui a eu lieu lors des Journées européennes de la SFC, à Paris du 11 au 14 janvier 2017. Le Dr François Paillard, cardiologue au CHU Pontchaillou, à Rennes, s'est interrogé sur la campagne bien connue recommandant 5 fruits et légumes par jour. Le chiffre 5 est-il un message marketing ou le fruit de recherches ? Et bien, la réponse sans équivoque :

il s'agit d'une véritable information scientifique. Une étude, publiée dans 2013 dans l'American Journal of Clinical Nutrition, a montré que manger des fruits et légumes réduit le risque de maladies coronariennes (tout comme l'exercice physique), avec un effet dose dépendant, jusqu'à atteindre un plateau autour de 5-6 portions par jour (voir figure ci-dessous). "Il n'y a pas de bénéfice supplémentaire au-delà de cette quantité", explique le Dr François Chaillard.

Impact de la consommation de fruits et légumes sur le risque de maladies coronariennes. © American Journal of Clinical Nutrition

Une méta-analyse, publiée en 2014 dans le British Medical Journal, montre les effets de la consommation de fruits et légumes sur la mortalité. Résultat, l'impact sur la mortalité globale est presque totalement dû à l'impact sur la mortalité cardiovasculaire, qui est réduite de 5 % par fruit consommé en plus quotidiennement. Là encore, avec un plateau entre 5 et 6.

Pas étonnant donc que les cinq portions de fruits et légumes fassent parti du fameux régime méditerranéen qui a déjà fait les preuves de ses effets bénéfiques sur la santé. "Les fruits et légumes contiennent beaucoup d'anti-oxydants, ils permettent une diminution de l'agrégation plaquettaire grâce aux nitrates et flavonoïdes", explique le cardiologue. Comment ? Selon le Dr Jean-Michel Lecerf, endocrinologue et chef du service nutrition de l'Institut Pasteur de Lille, "en mangeant davantage de fruits et légumes, les végétariens consomment plus de fibres, ce qui diminue leur LDL-cholestérol, plus d'anti-oxydants (vitamines C et E, polyphénols, caroténoïdes) et plus de potassium, ce qui diminue la tension artérielle". A noter que le jus de betterave (500 ml) baisse de façon importante la pression artérielle par bioconversion des nitrates alimentaires en nitrates. "Une consommation importante de fruits et légumes est systématiquement associée à une réduction à long terme du risque cardiovasculaire, avec un plateau à une consommation de 5 portions quotidiennes. La recommandation de 5 portions par jour est scientifiquement justifiée et doit être considérée comme un message clé de la prévention cardiovasculaire", conclut François Paillard.

L'amidon résistant, un ami dont vous aurez besoin

Rien de tel pour rester en forme cet hiver particulièrement rude, que de consommer des amidons résistants, que l'on trouve (un peu) dans les patates ? Une méta-analyse fait le point sur ses bénéfices supposés ou réels. L'amidon résistant pourrait bien se révéler un atout pour la santé, à divers points de vue. Une étude publiée au Nutrition Bulletin le 5 janvier 2017 fait la synthèse des bienfaits établis par la littérature scientifique et pointe les axes de recherche à suivre sur cette fibre encore peu connue que l'on trouve dans les bananes (légèrement vertes), légumes secs, les pommes de terre, riz brun, les graines et certaines céréales.

L'amidon résistant, glucide complexe qui résiste à l'intestin grêle

L'amidon fait partie des glucides complexes (polysaccharides) hydrolysables. Hydrolysable car il peut être transformé (c'est le catabolisme) en molécules élémentaires de glucose, c'est-à-dire des glucides simples appelés également sucres rapides. Cela permet leur absorption par la muqueuse digestive... Sauf pour l'amidon résistant (une forme d'amidon avec une structure particulière), qui lui, a la particularité de ne pas se décomposer en sucres et donc de ne pas se faire absorber par l'intestin grêle. Ainsi, d'un point de vue diététique, il agit comme les fibres alimentaires (qui ne sont pas digérées par les enzymes digestives, salivaires et pancréatiques), parcourant quasiment tout l'appareil digestif avant de se fermenter au niveau du côlon. Et c'est une bonne chose.

"L'amidon résistant pourrait être utile dans le contrôle du diabète"

Les études analysées s'accordent sur le fait que la consommation d'amidon résistant améliorerait le contrôle de la glycémie puisqu'il n'est pas dégradé sous forme de glucose dans l'intestin grêle. A tel point que, pour les auteurs, "l'amidon résistant pourrait être utile dans le contrôle du diabète". A condition de mener des travaux spécifiquement chez des patients diabétiques. Concernant l'appétit, l'amidon résistant pourrait



favoriser le sentiment de satiété grâce à la libération d'hormones particulières lors de sa dégradation. Mais les études effectuées ne sont pas encore suffisamment concluantes pour le présenter comme un nouvel ami minceur.

Plein de bienfaits pour votre côlon

Connaissez-vous l'adage : « la mort commence dans le côlon » ? Et bien sachez qu'un intestin malpropre, c'est le risque d'une immunité déficiente et de multiples troubles. Or, l'amidon résistant, en parvenant intact dans le côlon, peut s'y fermenter en produisant un certain type d'acides gras à chaînes courtes qui aident à diminuer le pH du côlon, provoquant une légère acidité favorable à la flore intestinale. Toutefois, les chercheurs soulignent que l'impact exact de l'amidon résistant sur la production de ces acides reste à évaluer. En effet, la synthèse de ces graisses dépend également d'autres facteurs, comme le sexe, la génétique... Reste que, selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, un apport alimentaire suffisant en glucides peu digestibles (comme l'amidon résistant) est recommandé pour la santé du côlon, afin de régulariser et éviter certaines pathologies coliques. Une alimentation "trop" riche de ces glucides peut toutefois entraîner des symptômes gastro-intestinaux désagréables pour la plupart transitoires (Apports nutritionnels conseillés pour la population française, AFSSA (devenue ANSES), 2001).

PISTES. Selon la méta-analyse, les glucides les moins fermentés (comme l'amidon résistant donc) réduiraient même le risque d'un cancer colorectal grâce à leur effet laxatif. En outre, l'un des acides gras obtenus lors de la dégradation de l'amidon résistant dans le côlon, le butyrate, pourrait diminuer également ce risque. En effet, le traitement d'une culture de cellules du côlon cancéreuses par du butyrate a diminué la prolifération de ces dernières voire même déclencher l'apoptose (la mort cellulaire). Enfin, une étude de 2015 suggère que la consommation d'amidon résistant compenserait les effets cancérigènes d'une consommation élevée de viande rouge. Mais attention, en

terme de prévention, les liens ne sont pas suffisamment prouvés et des études complémentaires sont nécessaires. Beaucoup d'inconnues demeurent autour de cette fibre mais de nombreux potentiels restent à exploiter.

Nous aurions besoin d'un apport journalier de 30 grammes par jour de fibres alimentaires. Or nos 5 fruits et légumes par jour ne couvrent pas ce besoin d'où l'intérêt de les récupérer ailleurs.

Il existe cinq types d'amidons résistants mais seulement deux font partie de notre alimentation : les amidons physiquement inaccessibles aux amylases (graines entières de légumes secs) et les amidons rétrogradés :

- AR 1 : amidon trouvé dans les aliments qui sont revêtus d'une graine ou d'un germe (p. ex., les grains à blé entier non transformés, les légumineuses telles que les graines de soja, les haricots, les lentilles et les pois séchés)

- AR 2 : amidon résistant naturellement présent dans les aliments (p. ex., pommes de terre crues, farine de banane verte et farine de maïs à teneur élevée en amylase)

- AR 3 : amidon rétrogradé – formé lorsque les aliments riches en amidon sont cuits puis refroidis, augmentant ainsi leur teneur en amidon résistant (pommes de terre ou pâtes cuites et refroidies pour une salade, riz à sushi, etc.)

- AR 4 : amidon chimiquement modifié par les fabricants de façon à ce qu'ils soient résistants à la digestion

- AR 5 : amidons résistants créés par les fabricants par un processus au cours duquel les aliments riches en amidon sont chauffés et refroidis en présence de lipides particuliers

Mieux vaut ne jamais consommer la betterave crue

Fin 2016, 45 personnes dans une même région ont été victimes d'intoxications alimentaires liées à la consommation de betteraves rouges crues, alerte la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Pour l'instant, aucune explication scientifique ne permet de connaître la cause exacte des intoxications alimentaires liées à la consommation de betteraves crues.

La Direction générale de la concu-

rence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a recommandé mercredi 18 janvier 2017 aux consommateurs et aux gestionnaires d'établissements de restauration collective, d'éviter de consommer ou de servir des betteraves crues, par mesure de prudence. La DGCCRF a en effet "été informée d'épisodes récurrents d'intoxications alimentaires collectives (TIAC) liés à la consommation de betteraves rouges n'ayant pas été préalablement cuites et, en dernier lieu, d'un épisode ayant concerné 45 personnes en fin d'année 2016 dans la région des Pays-de-la-Loire", indique-t-elle dans un communiqué. "Aucune explication scientifique ne permet de connaître la cause exacte des TIAC liées à la consommation de betteraves crues"

Ces intoxications se traduisent par des troubles digestifs, de type diarrhées ou vomissements, rapidement après la consommation de betteraves crues. Les cas précédemment observés n'ont pas nécessité d'hospitalisation et les personnes incommodées ont pu retrouver une activité normale en quelques heures. Mais ce type d'intoxication peut "être notablement sensible dans le cas de personnes vulnérables (enfants, personnes âgées, individus immunodéprimés)", est-il rappelé. "Aucune explication scientifique ne permet de connaître la cause exacte des TIAC liées à la consommation de betteraves crues", note la DGCCRF. En 2014, lorsque 99 élèves de Colomiers ont été pris de vomissements après la consommation de même aliment cru, le soupçon s'était porté sur la présence de bactéries "coques gram +", dont les toxines peuvent être responsables d'intoxication alimentaire.

Rappelant un avis de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation), la DGCCRF explique que la betterave potagère est traditionnellement consommée cuite depuis des générations.

Pour les personnes souhaitant consommer la betterave froide, cela reste tout à fait possible, mais ces dernières doivent avoir fait l'objet d'une cuisson préalable, souligne la Direction générale de la concurrence.

Les bienfaits du soufre contre les rides, la fatigue, le stress, les douleurs

Le soufre est le troisième élément le plus abondant dans votre corps, après le calcium et le phosphore. Vous l'obtenez presque uniquement via les protéines de votre alimentation. Or une étude sur les éléments nutritifs essentiels pour le corps indique que l'importance du soufre aurait été sous-estimée. Il est possible que vous en manquiez... cruellement.



L'importance du soufre

Près de la moitié de votre soufre se trouve dans vos muscles, votre peau et vos os, mais le soufre joue un rôle important dans des centaines de processus physiologiques.

Des liaisons soufrées sont nécessaires, au niveau moléculaire, pour maintenir la forme des protéines et déterminer leur activité biologique. Par exemple, les cheveux et les ongles sont constitués de protéines dures formant ce qu'on appelle la « kératine », laquelle est riche en soufre. Le cartilage et les tissus conjonctifs le sont eux aussi, mais cette fois avec des molécules souples et élastiques.

Avec l'âge, les tissus flexibles du corps (comme le cartilage, la peau, les cheveux...) perdent de leur élasticité. Cela explique les raideurs, les rides, la peau qui pend, les ongles qui se cassent.

Le déficit en soufre contribue à ces problèmes liés au vieillissement.

En plus de servir à relier les protéines, le soufre est également nécessaire à la structure et à l'activité biologique des enzymes. Si vous n'avez pas assez de soufre dans le corps, vos enzymes ne peuvent fonctionner correctement, ce qui peut déclencher un grand nombre de problèmes métaboliques en cascade. Le soufre joue un rôle important dans :

le système de transport des électrons dans le corps, notamment dans les

protéines qui contiennent du soufre et du fer dans les mitochondries, les usines électriques qui produisent l'énergie des cellules ;

le cycle de la vitamine B1 (thiamine) et de la vitamine B8 (biotine), qui sont essentielles pour transformer les glucides en énergie ;

la synthèse de substances métaboliques importantes comme le glutathion ;

la fonction de l'insuline. La molécule d'insuline est constituée de deux chaînes d'acides aminés connectées l'une à l'autre par des ponts de soufre, sans lesquels l'insuline ne pourrait avoir d'activité biologique ;

la détoxification du foie.

Cette étude examine un grand nombre de voies métaboliques pour déterminer celles qui pourraient être affectées par un déficit en soufre. Elle a aussi évalué les modes d'action d'une large gamme de compléments alimentaires contenant du soufre, dont les suppléments de chondroïtine/glucosamine (riches en soufre) fréquemment utilisés pour les articulations.

Selon les auteurs de l'étude :

« Les acides aminés soufrés contribuent significativement au maintien et à l'intégrité des systèmes cellulaires en influant sur l'état d'oxydo-réduction cellulaire et par leur capacité à détoxifier les composants toxiques, radicaux libres et espèces réactives à l'oxygène.

Les métabolites contenant du soufre, parmi lesquels le glutathion, interagissent dans leur fonctionnement avec de nombreux composés jouant un rôle important dans les mécanismes impliqués dans les soins médicaux alternatifs et complémentaires. Cela inclut les acides gras polyinsaturés oméga-3 et oméga-6, les minéraux comme le sélénium, le zinc, le cuivre et le magnésium, les vitamines C et E, les antioxydants comme les proanthocyanidines et l'acide lipoïque, dont beaucoup sont impliqués dans la synthèse des prostaglandines et la cascade antioxydante. »

Avez-vous assez de soufre dans votre régime alimentaire ?

La première source de soufre dans notre alimentation provient des œufs puis de la volaille, de la viande bovine et du poisson. C'est là que se trouvent en plus grande quantité les protéines « complètes », c'est-à-dire qui contiennent en quantité significative tous les acides aminés et, en particulier, les deux acides aminés essentiels contenant du soufre : la méthionine et la cystéine.

Grâce à eux, vous pouvez à votre tour fabriquer les nouvelles protéines soufrées dont vous avez be-

soin.

Ni l'un ni l'autre de ces acides aminés ne peut être stocké tel quel dans le corps. Ils sont oxydés et évacués dans les urines, ou stockés sous la forme de glutathion.

Il est donc important d'apporter en permanence, par l'alimentation, ces acides aminés soufrés.

On trouve également de petites quantités de soufre dans les légumineuses, l'ail, l'oignon, les asperges, le fenouil et, surtout, les choux de toutes sortes : choux de Bruxelles, chou kale, etc.

Vous en trouvez aussi dans les noix, amandes et noix de cajou.

Les vertus du MSM, une forme de soufre organique

Il existe aussi une forme organique de soufre qui agit comme un puissant antioxydant : c'est le méthylsulfonyle-méthane, plus connu sous le sigle de MSM.

Le MSM est une source nutritionnelle importante de soufre, mais il possède également des propriétés spécifiques pour la santé.

Les personnes qui ont un faible taux de MSM dans leur corps souffrent plus souvent de :

- fatigue ;
- dépression ;
- hypersensibilité au stress physique et psychique ;
- maladies dégénératives.

La capacité du MSM à neutraliser l'inflammation est une des découvertes les plus importantes, et les moins coûteuses, dans le domaine de la santé.

Le MSM semble, en effet, particulièrement efficace pour prévenir les maladies cardiaques. Il a été montré que le MSM détruisait la plaque artérielle, liée à l'inflammation chronique.

La complémentation en MSM contribue à :

- une baisse des douleurs chroniques ;
- une meilleure assimilation des nutriments essentiels (vitamines A, B, C, D et E, acides aminés, sélénium, calcium, magnésium, coQ10)

;

- une atténuation ou une disparition des crampes et douleurs musculaires ;

- un meilleur fonctionnement des poumons et une meilleure oxygénation ;

- la prévention du diabète par une plus grande sensibilité à l'insuline ;

- plus de force et d'endurance ;

- la prévention des maladies neurologiques par la protection des membranes cellulaires contre le stress oxydatif ;

- la prévention et la réduction des symptômes de maladies auto-immunes [2].

Vous pouvez trouver le MSM sous forme de complément alimentaire, à prendre en doses de 2 500 mg par jour en début de traitement, et jusqu'à 7 500 mg par jour en augmentant progressivement les doses si vous le supportez.

Dans l'alimentation, vous en trouvez dans le lait cru biologique, les œufs, les légumes frais et les fruits.

Attention : la cuisson (ou même le simple chauffage) détruit rapidement le MSM. Il est important de consommer vos aliments riches en MSM crus.

Le MSM n'est pas toxique, mais il ne conviendra pas aux personnes faisant une allergie au soufre.

Alternativement, vous pouvez prendre du sulfate de glucosamine, moins cher que le MSM. Car, en réalité, il est fort possible que ce soit le simple fait de contenir du soufre qui explique les vertus de ces nutriments. C'est pourquoi les associations MSM + sulfate de glucosamine (et/ou sulfate de chondroïtine) sont les plus efficaces : il y a globalement plus de soufre.

À votre santé !

Sidi Moustapha Ould BELLALI
bellalisedi@yahoo.fr

Source : Jean-Marc Dupuis



ENVIRONNEMENT

Qu'est-ce que l'écologie industrielle ?

Les procédés se développent pour réduire l'exploitation des ressources naturelles et la production de déchets, les rejets d'effluents (éco-conception), ou améliorer leur traitement (éco-industries), mais une partie de la solution réside également dans la recherche de synergies organisationnelles entre les acteurs économiques, à l'image des expériences d'écologie industrielle. Fondée sur une approche systémique, l'écologie industrielle s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels pour recréer, à l'échelle du système industriel, une organisation caractérisée par une gestion optimale des ressources et un fort taux de recyclage de la matière et de l'énergie.



Par rapport aux nombreuses approches de la gestion de l'environnement, l'écologie industrielle présente trois spécificités :

Le recours à un cadre conceptuel faisant référence à l'écologie scientifique

Une stratégie opérationnelle, économiquement réaliste et socialement responsable

Une approche coopérative : l'écologie industrielle nécessite la coopération de nombreux agents économiques qui d'habitude s'ignorent ou sont en compétition.

Le cadre conceptuel

Le système industriel et la biosphère sont habituellement considérés comme séparés: d'un côté, les usines, les villes; de l'autre, la nature, «l'environnement». L'écologie industrielle explore l'hypothèse inverse: le système industriel peut être considéré comme une forme particulière d'écosystème. Après tout, les processus de fabrication et de consommation des biens et des services consistent en des flux de matière, d'énergie et d'information, tout comme dans les écosystèmes naturels.

A l'image du fonctionnement des chaînes alimentaires dans le milieu naturel, les déchets et co-produits d'une activité peuvent devenir une ressource pour une autre activité. Les entreprises peuvent réutiliser entre elles, ou avec les collectivités, voire les particuliers, leurs résidus de production (vapeur, co-produit, gaz d'échappement, effluents, déchets...) et optimiser ainsi leurs processus. Les déchets et co-produits sont amenés à changer d'image et de statut puisqu'ils représenteront à terme une part importante des matières premières utilisées par les processus industriels. De ce fait, ils constitueront une manne commerciale significative, compte tenu de surcroît de la progression des prix des matières premières à long terme. La mutualisation des besoins entre les acteurs économiques est également un moyen d'envisager la rationalisation des circuits économiques, et in fine la réduction de la consommation des ressources, des déchets et des pollutions.

Une stratégie opérationnelle

Les entreprises ont aujourd'hui clairement intérêt à optimiser la gestion de leurs flux de production. Pour les acteurs publics, une idée-force est de tendre vers des circuits économiques courts, en cherchant à réaliser un bouclage des flux de matières et

d'énergie à l'échelle d'un territoire, d'une filière, d'une zone urbaine, d'une zone d'activités... Autant de sous-systèmes industriels dont l'analyse des flux entrants et sortants va permettre de mettre en évidence les synergies potentielles mais également de révéler des opportunités de développement.

Une approche coopérative

Concrètement, la mise en œuvre de synergies éco-industrielles peut concerner :

La valorisation / l'échange de flux industriels (eaux industrielles, déchets et coproduits, etc.)

La mutualisation de services aux entreprises (gestion collective des déchets, collecte et réutilisation des eaux pluviales, transport, etc.)

Le partage d'équipements (chaudière, production de vapeur, unité de traitement des effluents, etc.) ou de ressources (emplois en temps partagés, etc.)

La création de nouvelles activités (activités d'interface nécessaires à la valorisation des sous-produits, développement de produits ou services à partir d'une nouvelle ressource identifiée, etc.)

Les zones d'activités, un terrain d'application privilégié

Les démarches d'écologie industrielle trouvent en particulier leur pertinence à l'échelle des parcs d'activités, au sein desquels la proximité des acteurs économiques favorise la réalisation de telles synergies.

De plus, les acteurs publics, gestionnaires de ces espaces, cherchent à les rendre plus attractifs. L'écologie industrielle se présente de ce point de vue comme une véritable stratégie de développement territorial durable.



ble.

Néanmoins, malgré de nombreuses réalisations dans le monde, à l'image de certains parcs éco-industriels en Asie, en Océanie, en Amérique du Nord ou en Europe, l'écologie industrielle demeure un domaine « émergent ». En France, les pouvoirs publics tardent à engager de véritables politiques volontaristes.

Les stratégies d'éco-restructuration

Compte-tenu du caractère limité des ressources naturelles, la société doit selon les principes de l'écologie industrielle tendre vers un fonctionnement quasi-cyclique, caractérisé par des besoins et des rejets limités, à l'image des écosystèmes matures. Pour tendre vers ce modèle, il est nécessaire de réorganiser le système productif, notamment à travers quatre grandes stratégies d'actions, développées par Suren Erkman dans son ouvrage de référence Vers une écologie industrielle (1998) :

Valoriser systématiquement les déchets

A l'image des chaînes alimentaires dans les écosystèmes naturels, il faut créer des réseaux d'utilisation des ressources et des déchets dans les écosystèmes industriels, de sorte que tout résidu devienne une ressource pour une autre entreprise ou un autre agent économique (par exemple par le biais de parcs éco-industriels).

Minimiser les pertes par dissipation Aujourd'hui, dans les pays industrialisés, l'utilisation et la consommation des produits sont des processus qui polluent souvent plus que la fabrication. Les engrais, les pesticides, les pneus, les vernis, les peintures, les solvants, etc., sont autant de produits

totallement ou partiellement dissipés dans l'environnement lors de leur usage normal. Il s'agit de concevoir de nouveaux produits et de nouveaux services minimisant ou rendant inoffensive cette dissipation.

Dématérialiser l'économie

Il s'agit de minimiser les flux totaux de matière (et d'énergie) tout en assurant des services au moins équivalents. Le progrès technique permet d'obtenir plus de services avec une quantité moindre de matière, notamment en fabricant des objets plus légers. Plus généralement, l'une des meilleures manières de dématérialiser l'économie consiste à optimiser l'utilisation, autrement dit à vendre l'usage au lieu de l'objet (il s'agit de l'économie de fonctionnalité), par exemple, un fabricant de photocopieurs qui vend le service «photocopies» au lieu de la machine, a ainsi tout intérêt à ce que son photocopieur, dont il reste propriétaire, nécessite le moins de matière possible, ait une durée de vie fonctionnelle la plus longue possible, soit aisément recyclable, etc.

Décarboniser l'énergie

Depuis les débuts de la Révolution industrielle, le carbone sous forme d'hydrocarbures d'origine fossile (charbon, pétrole, gaz) représente l'élément principal, la substance vitale irriguant toutes les économies qui se développent sur le mode occidental. Or ce carbone fossile se trouve à la source de nombreux problèmes: intensification de l'effet de serre, smog, marées noires, pluies acides.

Il faut donc rendre la consommation d'hydrocarbures moins dommageable (par exemple en récupérant le gaz carbonique issu de la combustion) et favoriser la transition vers une diète énergétique moins riche en carbone fossile (énergies renouvelables, économies d'énergie).

L'écologie industrielle est une véritable composante opérationnelle du développement durable. Elle vise à rompre avec l'approche linéaire classique des activités économiques qui n'intègre ni la finitude des ressources, ni l'incapacité de la planète à absorber la totalité des déchets produits.

Traduit de l'anglais « industrial ecology », il faut interpréter « industrielle » comme étant un qualificatif représentant l'ensemble des activités économiques d'un territoire (industrie, agriculture, commerce, transport...). Ainsi, l'écologie industrielle prône une approche sys-

témique des activités, inspirée des écosystèmes naturels. Elle intègre à la fois la finitude des ressources et le besoin de diminuer les impacts des activités sur l'environnement. L'écologie industrielle permet également de stimuler le tissu économique du territoire. Il s'agit d'une part, d'optimiser la gestion des flux de matière et d'énergie à travers la mise en œuvre de synergie et de mutualisations de ces flux, et d'autre part, de mettre en place des filières de recyclage, valorisation, réemploi, etc. de produits.

Fonctionnement circulaire des systèmes éco-industriels

Le principal enjeu de l'écologie industrielle est donc l'augmentation de l'efficacité des ressources afin d'aboutir à une situation « gagnant-gagnant » entre l'économie et l'environnement.

En effet, la mise en œuvre d'une telle discipline génère plus de richesses tout en réduisant l'impact des activités économiques sur la biosphère.

Quatre grands principes permettent de répondre à cet enjeu :

Valoriser systématiquement les déchets : en leur ré-attribuant une valeur économique, il devient plus intéressant de les valoriser, à l'image des écosystèmes naturels à l'intérieur desquels les déchets des uns deviennent les ressources des autres. Minimiser les pertes par dissipation des produits tout au long de leurs cycles de vie (pesticides, solvants, etc.).

Dématérialiser l'économie par la minimisation des flux totaux de matière tout en assurant des services au moins équivalents (économie de fonctionnalité, etc.).

Décarboniser l'énergie qui, depuis un siècle et demi, est principalement obtenue à partir d'hydrocarbures d'origine fossile (charbon, pétrole, gaz), responsables de nombreux problèmes tels que l'augmentation de l'effet de serre, les marées noires, etc. L'écologie industrielle peut se mettre en œuvre aussi bien entre plusieurs acteurs économiques qu'au sein d'une même entreprise. C'est le cas d'AT France, producteur troyen d'andouillette.

L'entreprise de la famille LEMELLE utilisait, avant la réalisation du projet TEVE (Traitement des Eaux et Valorisation Énergétique), uniquement de l'énergie fossile et devait payer pour traiter ou éliminer ses effluents et ses co-produits (eaux grasses, déchets d'équarrissage, etc

ANNONCES

Agence Nationale Tadamoun contre les séquelles de l'esclavage,
l'insertion et la lutte contre la pauvreté

Avis rectificatif de l'Avis d'Appel d'Offres - Cas sans pré qualification

Avis d'Appel d'offres ouvert (AAO)

AAO N° /CPMPS.Souv/2017

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l' Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Quotidien Gouvernemental « HORIZONS» n° 6929 en date du 05/01/2017.

2. L'Agence Nationale TADAMOUN a obtenu dans le cadre l'exécution de son budget 2017 des fonds afin de financer la construction de 10 postes de santé dans certaines localités des wilayas du Trarza, du Brakna, du Gorgol et du Guidimagha, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent marché. Les Travaux seront exécutés dans des localités dans les wilayas du Trarza, Brakna, Gorgol et du Guidimagha dans un délai de 4 mois.

3. L'Agence Nationale TADAMOUN sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en 4 lots les travaux objet de cet appel d'offres. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 28 de la loi la loi n° 2010-044 du 22/10/2010 portant code des marches publics de la République Islamique de Mauritanie, et suivants du décret n° 2011-180 du 07/07/2011/PM portant application de certaines dispositions de la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 24 de la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du département administratif et financier de l'Agence Nationale TADAMOUN et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres, lequel peut être consulté gratuitement de 8 heures à 17 heures tous les jours ouvrables ou retiré auprès du service des marchés de l'Agence Nationale TADAMOUN à l'adresse suivante contre le versement d'un montant non remboursable de vingt mille ouguiyas (20000 UM) au Trésor Public:

L'Agence Nationale Tadamoun pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté (TADAMOUN) Ilot C, lot 420 Tevragh Zeïna, Tél. :52438 88/52438 99, Fax: 52439 11, <http://www.tadamoun.mr> - Mauritanie.

5. Les travaux consistent en la construction, tout corps d'Etat compris, et en 4 lots conformément au Cahier des Prescriptions Techniques ci-dessous, de 10 postes de santé repartis comme suit:

Lot 1 : Construction de 3 postes de santé au Trarza dans les localités de Boulenoir 1 (commune de Nébaghiya) Moughataa de Boutilimit; de Inveni (commune de Elb Aderss) Moughataa de Boutilimit et de Echbariyatt (commune de Lexeiba), Moughatâa de Rkiz.

Lot 2: construction de 3 postes de santé au Brakna dans les localités de Sab Walla (commune de Aéré M'bar), Moughataa de Bababé; de Moundy (commune de Bouhdidé), Moughataa de Boghé; et de Tichoutene (commune de Magtaa Lahjar), Moughataa de Maghtaa Lahjar).

Lot 3: construction de 3 postes de santé au Gorgol dans les localités de Djingué (commune de Lexeiba), Moughataa de Kaédi; de Sylla (commune de Néré Walo) Moughataa de Kaédi; et de Bachatt Dakhle (commune de Foum Legleita), Moughataa de Mabout).

Lot 4: construction de 1 poste de santé au Guidimagha dans la localité de Lislam (commune de Gouraye), Moughataa de Sélibaby.

N.B: Un soumissionnaire peut soumissionner pour les 4 lots mais ne peut avoir qu'un seul lot.

6. Les candidats doivent présenter en plus des documents demandés dans le DAO les pièces suivantes:

Les soumissionnaires nationaux doivent présenter dans leur offre les attestations du Travail, des Impôts, du Trésor, de la BCM, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et du LNTP en cours de validité conformé-

mément à la législation nationale.

Les soumissionnaires étrangers doivent fournir:

- Les copies des documents originaux précisant la constitution ou le statut juridique des entreprises qui participent au présent appel d'offres;

- L'attestation d'inscription au registre du commerce du pays où les entreprises sont installées;

- Une attestation de non faillite;

7. Les soumissionnaires sont tenus de présenter une preuve de propriété du matériel nécessaire ou un contrat notarié d'intention de location dudit matériel.

8. Les chiffres d'affaires doivent être attestés par un expert comptable agréé.

9. Seuls les travaux attestés par les maitres d'ouvrages seront pris en compte dans les chiffres d'affaires.

10. Les c-v du personnel doivent être actualisés à la date de soumission et accompagnés d'un engagement de disponibilité pour toute la période d'exécution des travaux.

11. Le délai d'exécution est de : quatre (04) mois pour chaque lot.

12. Les exigences en matière de qualification pour solliciter un lot sont:

1. Avoir une expérience générale dans la construction des bâtiments attestée par des attestations fournis par les maîtres d'ouvrages concernés au cours des trois dernières années (au moins 5 attestations dûment constatées)

2. Disposer d'un personnel qualifié et du matériel technique nécessaire

3. La liste des travaux similaires déjà exécutés, en plus des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, signés, au cours des trois dernières années par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales en République Islamique de Mauritanie

4. Fournir une attestation bancaire prouvant la capacité d'autofinancement de l'entreprise à hauteur de 50 000 000 d'ouguiyas (cinquante millions d'UM), conformément au modèle.

5. Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen certifié pour les travaux de construction au cours des exercices 2013-2014- 2015 supérieur ou égal à 100 000 000 d'ouguiyas (cent millions d'UM).

13. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après: Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs de Souveraineté (CPMPS.Souv) ilot D, lot I3, Tél: 25 00 01 32, Site Web: www.cpmpps.org; e-mail: cpmpssouv@gmail.com Nouakchott, Mauritanie, au plus tard le 13 mars 2017 à 11H00. Les offres remises après cette date et heure limites seront rejetées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis lors d'une séance publique de la Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs de Souveraineté à la même adresse le même jour et même heure cités ci-dessus.

14. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant 1 600 000 UM pour chacun des lots 1, 2 et 3 et de 600 000 UM pour le lot 4 et les garanties doivent valider pour 120 jours. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur Général de l'Agence Nationale Tadamoun
Me Hamdi Ould Mahjoub**

ANNONCES

PROJET DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU ET DE DEVELOPPEMENT DES USAGES MULTIPLES DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL/DEUXIEME PHASE (PGIRE II)



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET (PGIRE N° 01/2017)

No de Crédits : 5321 SE, 5322 MI ; 5323 MR et 5366 GN

L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer les activités de la deuxième phase du Projet PGIRE et a l'intention d'utiliser une partie de ces montants pour effectuer les paiements au titre de la mission relative au : « développement et à la mise en œuvre d'un plan de formation certifiant des experts du système OMVS et des Etats membres sur la prise en charge des changements climatiques dans les politiques et les stratégies nationales et régionales de gestion de l'eau et des zones humides ».

Cette consultation a pour objectif de renforcer les capacités de l'OMVS et des pays membres en formant une masse critique d'experts-formateurs sur les changements climatiques en vue d'assurer une meilleure prise en charge de cette problématique dans la gestion de l'environnement, des ressources en eau, et dans la planification nationale et régionale

De manière spécifique il s'agit de:

- élaborer un planglobal de formation d'experts-formateurs pour l'OMVS, les Etats Membres et les partenaires d'exécution intervenant dans le bassin du fleuve Sénégal ;
- élaborer les modules de formations spécifiques pour une meilleure connaissance et une prise en charge efficace des impacts des changements climatiques dans les bassins fluviaux transfrontaliers ;
- élaborer des Supports de formation nécessaire ;
- mettre en œuvre des sessions de formation pour les experts du système OMVS, des Etats membres et des partenaires d'exécution ;
- développer et dispenser pour le compte de l'OMVS un e-learning course pour la formation à distance d'une masse critique d'experts

Sans être exhaustif, les mandats du Consultant, portent sur les points ci-après :

- Revue bibliographique pour capitaliser les résultats de recherches pertinentes et innovantes sur les changements climatiques à l'échelle régionale devant être partagés avec les différents participants ;
- Elaboration du plan de formation;
- Elaboration des modules et supports de formation (simples, clairs et efficaces pour faciliter le transfert de connaissances
- Mise en œuvre de la formation d'experts-formateurs pour l'OMVS, les Etats Membres et les partenaires d'exécution intervenant dans le bassin du fleuve Sénégal
- Faire une évaluation en fin de formation justifiant l'obtention du certificat pour chaque participant.

Les tâches indiquées ci-dessus constituent un minimum indicatif, le Consultant pourrait les compléter pour assurer l'atteinte de tous les résultats et les objectifs de l'étude.

Le Haut-Commissariat de l'OMVS invite les firmes de consultants (consortium d'institutions universitaires et/ou de recherche) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : Le consultant doit être un consortium d'au moins 2 institutions universitaires et/ou de recherches (une étrangère et une de l'espace OMVS) ayant fait preuve de dix (10) années d'expériences dans la recherche et la formation d'experts dans le domaine des changements climatiques ; présentant au moins trois (03) références similaires ; et ayant une bonne connaissance du bassin.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, Edition Janvier 2011, révisée Juillet 2014 », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) elle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : tous les jours ouvrables de 10 heures à 15 heures (heure locale) auprès de :

Haut-Commissariat de l'OMVS, Rodeo Fann Bel Air Cerf-Volant BP 3152 Dakar/Sénégal, Tel : (00221) 33 859 81 81 Fax (00221)33 864 01 63, E-mail omvssphc@omvs.org avec copie à omvsspm@gmail.com, issakeita_spm@yahoo.fr Dakar/Sénégal

Les manifestations d'intérêt écrites en français doivent être déposées à l'adresse ci-dessus (seule adresse autorisée) en personne, par courrier, par facsimile (fax) ou par courrier électronique au plus tard le 27 février 2017 à 16 heures précises (heure locale).

Dakar, le 10 février 2017

**Haut-Commissaire de l'OMVS
Kabiné KOMARA**

PROJET DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU ET DE DEVELOPPEMENT DES USAGES MULTIPLES DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL/DEUXIEME PHASE (PGIRE II)



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET (PGIRE N° 02/2017)

No de Crédits : 5321 SE, 5322 MI ; 5323 MR et 5366 GN

L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer les activités de la deuxième phase du Projet PGIRE et a l'intention d'utiliser une partie de ces montants pour effectuer les paiements au titre de la mission relative au : « réalisation de l'étude de faisabilité de 12 projets pilotes d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Fleuve Sénégal ».

L'objectif de l'étude est de procéder à l'examen de la faisabilité technique, financière, et la durabilité de 12 projets pilotes d'adaptation aux changements climatiques dans les Etats membres de l'OMVS.

De manière spécifique il s'agit de:

- Identifier/analyser, valider et orienter les choix techniques, organisationnels et les coûts, tenant compte des spécificités de chaque Etat, pour une mise en œuvre efficace et durable des 12 projets pilotes (03 en Guinée, 03 au Mali, 03 en Mauritanie et 03 au Sénégal) ;
- Analyser, valider et orienter le choix des sites d'interventions et des bénéficiaires sur la base des critères pertinents et des potentialités (analyse démographique, socio-économique et environnementale de chaque site) ;
- Evaluer la durabilité des projets proposés et définir les conditions nécessaires pour la pérennisation des activités avec une gestion autonome par les bénéficiaires à moyen termes ;
- Analyser les impacts des projets sur l'environnement et l'acceptabilité sociale de chaque projet dans sa zone de mise en œuvre et des environs et si nécessaire formuler des mesures d'atténuation à prendre en compte lors de la mise en œuvre .

Sans être exhaustif, les mandats du Consultant, portent sur les points ci-après :

- Une revue documentaire et collecte des données
- Une analyse de la faisabilité technique et financière de chaque projet sur la base des informations collectées et de la documentation ;
- Une analyse de la situation globale ainsi que la localisation spatiale des sites d'intervention des projets ;
- Une évaluation du degré d'adhésion et de la participation des bénéficiaires de chaque projet ; Dans ce cadre les motivations, préoccupations et recommandations des populations et des différents groupes d'intérêt seront analysées rigoureusement et prise en compte en vue de la durabilité des projets.
- Une définition des modalités de mise en œuvre et de gestion participative des projets sur la base de l'analyse du niveau d'organisation des sites (et/ou du village) ainsi que l'implication des services techniques déconcentrés et autres entités ;

Les tâches indiquées ci-dessus constituent un minimum indicatif, le Consultant pourrait les compléter pour assurer l'atteinte de tous les résultats et les objectifs de l'étude.

Le Haut-Commissariat de l'OMVS invite les firmes de consultants (consortium d'institutions universitaires et/ou de recherche) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : références des bureaux concernant l'exécution de contrats analogues (nature, volume et montants des prestations), expériences dans des conditions semblables, disponibilité du personnel compétent pour assurer les prestations requises,....

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consul-

tants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, Edition Janvier 2011, révisée Juillet 2014 », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) elle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : tous les jours ouvrables de 10 heures à 15 heures (heure locale) auprès de :

Haut-Commissariat de l'OMVS, Rodeo Fann Bel Air Cerf-Volant BP 3152 Dakar/Sénégal, Tel : (00221) 33 859 81 81 Fax (00221)33 864 01 63, E-mail omvssphc@omvs.org avec copie à omvsspm@gmail.com, issakeita_spm@yahoo.fr Dakar/Sénégal

Les manifestations d'intérêt écrites en français doivent être déposées à l'adresse ci-dessus (seule adresse autorisée) en personne, par courrier, par facsimile (fax) ou par courrier électronique au plus tard le 27 février 2017 à 16 heures précises (heure locale).

Dakar, le 10 février 2017

**Haut-Commissaire de l'OMVS
Kabiné KOMARA**

ANNONCES

Nom de l'Autorité contractante:
Ministère de l'Agriculture/PDDO
Adresse: MA: Tél: 45257475

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
 DE MARCHÉ**

Appel d'Offre National N° :31/CPMP/SR/PDDO/MA/2016
Date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres: 01/09/2016
Dénomination du marché: fourniture et installation de 60 kits de pompage solaire en Adrar lot1
Nombre d'offres reçues: 09

Date d'ouverture des offres: 04/10/2016
Nom et adresse de l'attributaire provisoire: SOMER, NIF 11100778, Axe Toujounine en face de l'Aéroport de Nouakchott, BP : 2134, Nouakchott-Mauritanie, Tél: (222) 22 39 48 32
Montant de l'offre retenue provisoirement: 63 000 000 MRO HTT avec un crédit d'impôt de 18440 736 MRO qui sera corrigé par la Commission Fiscale/MEF
Délai d'exécution: 60 jours

La publication du présent avis est effectuée en application des Articles 41 et 42 du Code des Marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 53 dudit Code. L'Autorité contractante doit procéder à la publication de cet avis, immédiatement après l'approbation de l'attribution.

Nktt le 02/02/2017

La PRMP/CPMP/SR
Yacoub Ould HAIBELTY

Nom de l'Autorité contractante:
Ministère de l'Agriculture/PDDO
Adresse: MA: Tél: 45257475

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
 DE MARCHÉ**

Appel d'Offre National N° :31/CPMP/SR/PDDO/MAI2016
Date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres: 01/09/2016
Dénomination du marché: fourniture et installation de 45 kits de pompage solaire au Tagant lot2
Nombre d'offres reçues: 09

Date d'ouverture des offres: 04/10/2016
Nom et adresse de l'attributaire provisoire : ETS EL WAVA, NIF: 00118836, RC N°86745/GU/7754/1995, Tél: +222464971 95, +22222 02 8589, KSAR RESID N° 72, E-mail: etselweva@gmail.com
Montant de l'offre retenue provisoirement: 49 500 000 MRO HTT avec un crédit d'impôt de 13 000 000 MRO qui sera corrigé par la Commission Fiscale/MEF

Délai d'exécution: 60 jours
 La publication du présent avis est effectuée en application des Articles 41 et 42 du Code des Marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 53 dudit Code. L'Autorité contractante doit procéder à la publication de cet avis, immédiatement après l'approbation de l'attribution.

Nktt le 02/02/2017.

La PRMP/CPMP/SR
Yacoub Ould HAIBELTY

PROJET DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU ET DE DEVELOPPEMENT DES USAGES MULTIPLES DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL/DEUXIEME PHASE (PGIRE II)

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

N°de Crédits : TF3-P153863



L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a sollicité des Fonds de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer les activités de la deuxième phase du Projet PGIRE et a l'intention d'utiliser une partie de ces montants pour effectuer les paiements au titre de la mission relative à : « Etudes pour l'évaluation des besoins pour le contrôle des espaces végétales aquatiques envahissantes dans le delta du fleuve au Sénégal et en Mauritanie ».

Cette étude, tout en contribuant au but visé par le Projet GIRE Trust Fund3, a pour objectif général la mise à disposition de l'OMVS, d'outils pertinents de contrôle de l'invasion du delta par les espèces végétales envahissantes.

Sans être exhaustif, les mandats du Consultant, portent sur la réalisation de cette importante étude pour l'évaluation des besoins de contrôle des espèces végétales aquatiques envahissantes dans le delta du fleuve au Sénégal et en Mauritanie. Il aura à accomplir les principales tâches suivantes :

1. Revue documentaire, collecte et analyse des données disponibles sur les espèces envahissantes dans le delta du fleuve Sénégal ;
2. Révision éventuelle de la méthodologie sur la base des données collectées et des résultats de leur analyse ;
3. Evaluation de l'état des lieux ou de référence en faisant une analyse-diagnostique des connaissances sur le typha, des méthodes de lutte expérimentées ou en cours, des moyens techniques, financiers et humains mis en œuvre ;
4. Recherche et investigation approfondies sur le mode de vie du typha (sa physiologie et son écologie), ses interrelations avec les écosystèmes et la gestion des ouvrages dont

Diamas et ouvrages connexes ;

5. Recherche et investigation sur les méthodes pertinentes, viables et adaptés d'éradication ou tout au moins de contrôle du typha en prenant en comptes les dimensions coûts/Avantages, environnementales et sociales ;

6. Elaborer un plan d'action, inclusif et pertinent de lutte contre le typha et les autres espèces végétales aquatiques envahissantes en précisant le niveau d'investissement et les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes; Ce plan doit être accompagné de la définition en détail des activités de la sous-composante gestion des plantes envahissantes au titre de la mise en œuvre du projet GIRE Trust Fund3.

Les tâches indiquées ci-dessous constituent un minimum indicatif, le Consultant pourrait les compléter pour assurer l'atteinte de tous les résultats et les objectifs de l'étude.

Le Haut-Commissariat de l'OMVS invite les firmes de consultants (universités/centres de recherche scientifique) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité du personnel compétent (professeurs, chercheur...) pour assurer les prestations requises,....

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de

l'AID, Edition Janvier 2011, révisée Juillet 2014», relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) elle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : tous les jours ouvrables de 10 heures à 15 heures (heure locale) auprès de :

Haut-Commissariat de l'OMVS, Rocade Fann Bel Air
 Cerf Volant BP 3152 Dakar/Sénégal, Tel : (00221) 33 859 81 81 Fax (00221)33 864 01 63, E-mail
 omvssphc@omvs.org
 avec copie à omvsspm@gmail.com,
 issakeita_spm@yahoo.fr Dakar/Sénégal

Les manifestations d'intérêt écrites en français doivent être déposées à l'adresse ci-dessus (seule adresse autorisée) en personne, par courrier, par facsimile (fax) ou par courrier électronique au plus tard le 27 février 2017 à 16 heures précises (heure locale).

Dakar, le 10 février 2017
Le Haut-Commissaire de l'OMVS
Kabiné KOMARA

Basket-ball NBA

Le baromètre des Africains à mi-saison



A une semaine du « All Star Game », match annuel de gala opposant les meilleurs joueurs de la NBA, RFI fait le point sur la saison des joueurs africains dans la prestigieuse Ligue nord-américaine de basket-ball. Un baromètre consacré à ceux qui défendent les couleurs d'une équipe nationale A africaine ou qui sont susceptibles de le faire.

LES CAMEROUNAIS

Joël Embiid, 22 ans, est l'une des grandes révélations de cette saison NBA 2016-2017. Il aurait pu l'être dès 2014-2015, mais une grave blessure au pied droit l'a empêché de disputer le moindre match durant ces deux dernières années ; ce qui rend donc d'autant plus remarquables ses débuts avec les Sixers de Philadelphie. Ce garçon de 2 mètres 13 inscrit en effet en moyenne 20 points par match, capte près de 8 rebonds et contre des tirs adverses plus de deux fois (2,4) par rencontre. Si son adresse sous le panier reste insuffisante, le Camerounais a en revanche marqué de loin (3 points) à de nombreuses reprises, ce qui est rare pour un joueur évoluant à son poste (pivot).

Luc Mbah a Moute, mentor et « grand frère » d'Embiid, vit de son côté une saison sans coups d'éclat mais solide, à l'image de son jeu, du côté de Los Angeles. L'ailier de 30 ans apporte son expérience et ses qualités de défenseur aux Clippers, une équipe qui espère se qualifier pour la phase finale (play-offs) et y briller, contrairement aux Sixers d'Embiid.

Enfin, le petit nouveau en NBA, Pascal Siakam, dispute une première saison intéressante. L'intérieur de 22 ans joue en moyenne 17 minutes par match sous les couleurs des Raptors de Toronto, et a même été plusieurs fois titulaire jusqu'à présent. L'équipe canadienne apprécie en effet ses capacités de défenseur qui ont un peu fait oublier celles du Congolais Bismack Biyombo, parti cet été chez le Magic d'Orlando.

LES CONGOLAIS

Biyombo, justement, vit des premiers mois difficile en Floride. Si ses performances restent correctes, elles suscitent tout de même du mécontentement de la part des supporters et des médias d'Orlando. L'été dernier, l'intérieur de 24 ans a en effet signé un très gros contrat censé lui rapporter 72 millions de dollars en quatre ans. Pour un tel salaire, de nombreux journalistes et fans estiment que le natif de Lubumbashi devrait faire mieux... Surtout au sein d'une équipe qui enchaîne les défaites, cette année encore. A 20 ans, Emmanuel Mudiay n'endure pas les mêmes critiques que son compatriote de RDC. Pour sa deuxième saison en NBA, le meneur de jeu n'affiche pourtant pas de gros progrès, par rapport à la première. Si son jeu spectaculaire séduit les fans des Nuggets de Denver, le natif de Lubumbashi manque encore d'adresse et de jugeote sur les parquets. Les rumeurs se sont donc multipliées concernant un transfert dans une autre équipe NBA...

LE MALIEN CHEICK DIALLO

Le deuxième joueur malien de l'histoire de la NBA effectue des débuts discrets mais studieux au sein de la grande ligue. L'intérieur âgé de 20 ans a passé plus de temps à réciter ses gammes en D-League, un championnat parallèle réservé aux débutants, qu'à jouer pour son employeur, les Pelicans de la Nouvelle-Orléans. Une dizaine de rencontres lui a toutefois permis de montrer ce qu'il pouvait faire.

LES NIGERIENS

Parmi la dizaine de joueurs nigériens ou d'origine nigérienne, trois sortent du lot : Al Farouq Aminu, Jahlil Okafor et Victor Oladipo. Le premier, champion d'Afrique avec le Nigeria, est toutefois loin d'être aussi en vue qu'en 2015-2016, avec les Blazers de Portland. Okafor surnage chez des Sixers qui enchaînent les tristes performances. Quant à Oladipo, son transfert du Magic au Thunder d'Oklahoma City lui a été

benéfique puisque l'Américano-Nigérien brille désormais au sein d'une équipe qui lutte pour disputer les play-offs.

LES SENEGALAIS

Gorgui Dieng continue de progresser lentement mais sûrement au sein d'une équipe qui, elle, n'avance pas, et semble partie pour rater la qualification en play-offs une douzième année de suite. L'intérieur de 2 mètres 11 marque en moyenne 10 points et capte presque 8 rebonds par rencontre. Des statistiques suffisantes pour que les Timberwolves de Minnesota lui aient fait signer un nouveau contrat de 4 ans, avec un salaire de 64 millions de dollars à la clé. L'autre « Lion de la Téranga », Maurice Ndour, découvre la NBA en toute discrétion, au sein des Knicks de New York, une équipe mythique mais qui enchaîne les mauvais résultats. Le musculeux intérieur de 24 ans sera-t-il encore là l'été prochain ? Le Sénégalais passe plus de temps en D-League, pour le moment.

A noter aussi, les débuts très timides de Georges Niang chez les Pacers d'Indiana. L'intérieur américain de 23 ans pourrait prochainement défendre les couleurs du pays d'origine de son père : le Sénégal.

LE TUNISIEN SALAH MEJRI

A 30 ans, ce pivot au caractère bien trempé n'est certes pas l'Africain le plus en vue de la NBA. Mais le premier joueur maghrébin de l'histoire de la ligue déploie chaque soir une énergie contagieuse, sur les parquets. Salah Mejri a davantage joué de matches avec les Mavericks de Dallas que la saison passée. NB: Les joueurs comme Giannis Antetokounmpo, qui défend les couleurs de la Grèce, ou Serge Ibaka, Congolais naturalisé espagnol, n'ont pas été pris en compte. Nous nous sommes seulement penchés sur ceux qui jouent pour une équipe nationale A africaine ou qui sont susceptibles de le faire.

Ligue des champions 2017

Vita Club assure, le FUS de Rabat neutralisé

L'édition 2017 de la plus prestigieuse compétition interclubs d'Afrique a débuté ce week-end (10-12 février). L'AS Vita Club a pris un bon départ en allant s'imposer sur le plus petit des scores chez les Royal Leopards. Le FUS Rabat n'a pu faire que 1-1 en Sierra-Leone contre le FC Johansens. A noter aussi le nul 0-0 entre l'US Gorée et le Horoya AC. A suivre dimanche : le Coton Sport Garoua face à Atlabara FC, l'un des rares clubs réputés à disputer le tour préliminaire aller de la Ligue des champions.

LIGUE DES CHAMPIONS 2017 : LE TOUR PRELIMINAIRE ALLER

Rail Kadiogo (Burkina Faso) – Diabes Noirs (Congo) : 3-0
 Sony Ela Nguema (Guinée équatoriale) – Al Merreikh (Soudan)
 Real Bamako (Mali) – Rivers Utd (Nigeria) : 0-0
 AS Tanda (Côte d'Ivoire) – AS FAN (Niger) : 3-0
 US Gorée (Sénégal) – Horoya AC

: 2-1
 JS Saoura (Algérie) – Enugu Rangers (Nigeria) : 1-1
 Royal Leopard (Swaziland) – AS Vita Club (RD Congo) : 0-1
 Gambia Ports Authority FC (Gambie) – Séwé Sport San Pedro (Côte d'Ivoire)
 CNaPS Sport (Madagascar) – Township Rollers (Botswana) : 2-1
 Coton Sport Garoua (Cameroun) – Atlabara FC (Soudan du Sud)
 SS Saint-Louisienne (La Réunion) – Wits University FC (Afrique du Sud) : 2-1
 Lioli FC (Lesotho) – CAPS United FC (Zimbabwe) : 0-0
 Côte d'Or FC (Seychelles) – Saint George (Ethiopie) : 0-2
 AC Léopards de Dolisie (Congo) – UMS de Loum (Cameroun)
 Tusker FC (Kenya) – Port Louis 2000 (Maurice) : 1-1

LIGUE DES CHAMPIONS : MODE D'EMPLOI

La Ligue des champions est la plus prestigieuse compétition interclubs



(Guinée) : 0-0
 FC Johansen (Sierra Leone) – FUS Rabat (Maroc) : 1-1
 Wa All Stars (Ghana) – Al Ahly Tripoli (Libye)
 KCCA FC (Ouganda) – Primeiro de Agosto (Angola) : 1-0
 CF Mounana (Gabon) – Vital'O (Burundi) : 2-0
 Zanaco (Zambie) – APR FC (Rwanda) : 0-0
 Ngaya Club (Comores) – Young Africans (Tanzanie)
 Barrack Young Controllers II (Liberia) – Stade Malien (Mali)
 Zimamoto FC (Zanzibar) – Clube Ferroviário da Beira (Mozambique)

du continent. Le tour préliminaire retour de l'édition 2017 aura lieu du 17 au 19 février. Les équipes qualifiées disputeront les seizièmes de finale, entre les 10 et 12 mars (matches aller) puis entre les 17 et 19 mars (matches retour). Les équipes suivantes sont dispensées de tour préliminaire : USM Alger (Algérie), Al Ahly (Egypte), Zamalek (Egypte), Wydad Casablanca (Maroc), Etoile sportive du Sahel (Tunis), Espérance Tunis (Tunisie), Al Hilal (Soudan), TP Mazembe (RD Congo) et Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud, tenant du titre).

Bousculade meurtrière

Une «tragédie sans précédent» en Angola

Un terrible drame est survenu au stade du 4-Juin à Uige en Angola où Santa Rita accueillait le Recreativo do Libolo en ouverture du championnat d'Angola vendredi 10 février. Une bousculade à l'entrée de l'enceinte a coûté la vie à au moins 17 personnes selon un bilan provisoire. Les autorités dénombrent également au moins 56 blessés. Une enquête est ouverte après ce que certains qualifient de « tragédie sans précédent » en Angola.

Ce devait être un jour de fête et de sport. Vendredi 10 février, à Uige au nord-ouest de l'Angola, le club de Santa Rita affrontait le Recreativo do Libolo au stade du 4-Janvier. C'était la première journée du championnat national. Mais le football a rapidement été éclipsé par l'horreur. A l'entrée du stade, une bousculade aux conséquences dramatiques s'est déclenchée.